

L'amont agricole : une consolidation des acteurs pour répondre aux défis du 21ème siècle

21 mars 2018

Les points clés

Intervenants :

- **Damien BONDUELLE**, Président, agridées
- **Michel PRUD'HOMME**, Directeur de la production et du commerce international, Association internationale de l'industrie des engrais (IFA).
- **Céline IMART**, Agricultrice, Vice-présidente de Jeunes Agriculteurs
- **Massimo MAGNIFICO**, Directeur des Opérations, Euratechnologies
- **Bastien THOMAS**, Avocat associé, Cabinet Racine
- **Eric GELPE**, Directeur Général, Groupama Val de Loire
- **Jean-Marc VITTORI**, Journaliste et éditorialiste, Les Echos

agriDébats

RÉFLÉCHIR • PARTAGER • AVANCER

TABLE DES MATIERES

Table des matières	2
Ce phénomène est-il isolé ?	3
Une concentration dans de nombreux secteurs	3
Les technologies numériques bouleversent la donne	3
Comment ces rapprochements sont-ils encadrés ?	4
Pourquoi les acteurs se concentrent-ils ?	4
Des objectifs économiques	4
Un besoin accru en innovations technologiques	5
Des innovations organisationnelles	5
Evolution de l'offre des entreprises	6

Le 21 mars 2018, notre think tank a organisé un agridébat sur le thème de la consolidation des acteurs de l'amont agricole. Cet événement s'est tenu à l'occasion de la publication de la nouvelle étude du cabinet Asterès sur ce sujet, à laquelle nous avons contribué en tant qu'experts du monde agricole et de l'agro-industrie, et qui a bénéficié du soutien financier de Bayer¹.

¹ Christophe Marques, Asterès (février 2018) L'amont agricole : une consolidation des acteurs pour répondre aux défis du XXI^e siècle <https://asteres.fr/etude/lamont-agricole-consolidation-acteurs-repondre-aux-defis-xxie-siecle/>

CE PHENOMENE EST-IL ISOLE ?

Une concentration dans de nombreux secteurs

Le monde des entreprises semencières et de l'agrochimie est caractérisé depuis quelques mois par d'importants mouvements de consolidation qui ont soulevé craintes et protestations chez certains. Comme le rappelle le rapport Asterès, ces industries sont déjà concentrées : 6 acteurs de l'agrochimie détiennent 75% du marché mondial (Syngenta, Bayer, BASF, Dow, Monsanto, et Dupont) et 7 obtenteurs détiennent 64% du marché mondial des semences (Monsanto, Dupont, Syngenta, Vilmorin, Dow, KWS, et Bayer).

Depuis 2015, les sociétés américaines Dow et Dupont se sont rapprochées, le suisse Syngenta a été racheté par le chinois ChemChina, et le projet de rachat de Monsanto par Bayer vient d'être autorisé par la Commission européenne. Cette dernière a donné son feu vert à ces trois opérations sous condition pour ces entreprises de céder certaines de leurs activités afin d'éviter les situations de monopoles.

Le même phénomène existe dans l'industrie de l'agroéquipement, où 6 constructeurs détiennent 60% du marché mondial (John Deere, Claas, Agco, Kubota, CNH Industrial, et Mahindra). Idem en fertilisation, où 10 entreprises détiennent 56% du marché mondial (Yara, Agrium, Mosaic, PotashCorp, CF, Sinofert, ICL, et Urakali).

La concentration dans le monde agricole existe également chez les opérateurs de l'assurance, comme l'a illustré l'agridébat, où le nombre d'acteurs est encore plus faible au niveau national.

Au-delà du monde agricole, Jean-Marc VITTORI l'a souligné, il y a quatre grandes banques qui dominent le marché en France, où il n'existe que quatre grands opérateurs téléphoniques. Au niveau international, Microsoft domine le monde des logiciels, et deux constructeurs majeurs sont en concurrence dans l'aviation.

Les technologies numériques bouleversent la donne

Un des chapitres du rapport Asterès s'intitule « avec l'agriculture numérique, les colosses d'aujourd'hui auront demain des pieds d'argile ». En effet, le digital fragilise les positions dominantes, avec les phénomènes d'ubérisation, de plateformes, et donc de court-circuitage des acteurs et réseaux classiques, comme nous l'avons montré dans nos travaux de think tank².

² Agridébat du 2 février 2016 : plateformes de l'agriculture : nouveaux services, nouvelles perspectives
<https://www.agridees.com/evenement/plateformisation-de-lagriculture-nouveaux-services-nouvelles-perspectives/> et note d'août

agriDébats

RÉFLÉCHIR • PARTAGER • AVANCER

Les technologies numériques permettent à un nombre croissant d'acteurs d'exister et de se développer, à la faveur de sites tels qu'Euratechnologies³, incubateur et accélérateur de startups à Lille, présenté par Massimo MAGNIFICO. Euratechnologies vient de lancer un nouvel incubateur⁴ spécifiquement dédié à l'Ag Tech (technologies pour l'agriculture). La performance de ces nouveaux acteurs oblige les plus grands à remettre en question leurs modèles de développement et à se rapprocher des startups innovantes, plus agiles. C'est pourquoi la société Bayer a lancé un programme mondial d'accompagnement des startups dans une démarche d'innovation ouverte, a précisé Franck GARNIER.

Comme l'a rappelé Jean-Marc VITTORI, le monde de l'hôtellerie était dominé par quelques géants internationaux jusqu'à ce qu'il connaisse à la fois un choc de transparence avec Trip Advisor, un choc de l'offre avec Airbnb, et un choc de centrale de réservation avec Booking.com.

COMMENT CES RAPPROCHEMENTS SONT-ILS ENCADRES ?

Bastien THOMAS a précisé la logique du droit de la concurrence : il se base sur des critères économiques, et non sur des critères moraux. Le droit de la concurrence utilise trois outils : l'interdiction des ententes anti-concurrentielles, l'interdiction des abus de position dominante, et le contrôle des concentrations. Le contrôle des concentrations n'est pas un contrôle des investissements étrangers. Etant donné l'importance de l'innovation technologique dans les secteurs de l'agrochimie et des semences, le droit de la concurrence tient compte des produits « dans le pipeline », c'est-à-dire en cours de développement par les entreprises.

POURQUOI LES ACTEURS SE CONCENTRENT-ILS ?

Des objectifs économiques

Avant toute chose, Nicolas BOUZOU a souhaité insister sur le fait que l'agriculture se positionne dans l'économie, et pas à côté.

La dimension internationale et géostratégique des regroupements des acteurs de l'agroindustrie a été soulignée par plusieurs intervenants. Dans le cas Bayer-Monsanto, il est question de souveraineté, d'indépendance économique et technologique, avec l'émergence d'un grand

2017 : Tous acteurs de la transition numérique agricole <https://www.agridees.com/publication/acteurs-de-transition-numerique-agricole/>

³ <https://www.euratechnologies.com/>

⁴ Brève d'agridees du 5 février 2018 : Site d'Euratechnologies dédié à l'Ag Tech : précision et intelligence augmentée pour une agriculture plus performante : <https://www.agridees.com/site-deuratechnologies-dedie-a-lagtech-precision-intelligence-augmentee-agriculture-plus-performante/>

agriDébats

RÉFLÉCHIR • PARTAGER • AVANCER

groupe européen face au groupe américain Dow-Dupont et au groupe chinois Syngenta-ChemChina. Pour Nicolas BOUZOU, il s'agit de permettre à l'Europe de rester puissante. Pour Massimo MAGNIFICO, il est important également de faciliter le financement des startups en France, en particulier avec l'aide des grands groupes et des incubateurs-accélérateurs, car les moyens disponibles sont bien moindres dans notre pays qu'aux Etats-Unis et en Chine par exemple.

Tous les intervenants l'ont rappelé : la concentration des acteurs économiques (exploitations agricoles, entreprises de l'agrofourriture et assurances), quels que soient les secteurs d'activité, répond à des exigences économiques. Tous sont à la recherche de l'efficacité de leur modèle économique, dans un environnement compétitif et mondialisé. Le marché grandit, et la taille des entreprises aussi.

Cette consolidation permet également aux acteurs de mieux répondre aux exigences de la réglementation, de plus en plus stricte en matière de sécurité sanitaire et environnementale, et qui demande donc des moyens importants et des compétences spécifiques.

Un besoin accru en innovations technologiques

L'agriculture est un secteur high tech, a insisté Nicolas BOUZOU, fait de « génétique et de GPS » et non plus de « sabots et de fourches », contrairement à la vision fausse qui circule dans le grand public.

Les entreprises de l'agrochimie et des semences ont une particularité : elles sont extrêmement innovantes, avec plus de 10% de leur chiffre d'affaires consacré à la recherche et au développement⁵. C'est un niveau comparable à celui de la pharmacie, et bien supérieur à l'agro-alimentaire (3 à 5%) et aux produits de fertilisation (1%). Pour Franck GARNIER, l'agriculture devient combinatoire : elle associe plusieurs technologies dont celles de la génétique, des médicaments des plantes, des substances naturelles (biocontrôle), et du numérique.

Des innovations organisationnelles

L'innovation technologique n'est pas suffisante. Les enjeux environnementaux, sociétaux et économiques d'aujourd'hui requièrent des innovations en matière d'organisation, ont insisté Massimo MAGNIFICO et Franck GARNIER. D'où les écosystèmes d'innovation ouverte, en partenariat, collaborative, entre petits et grands acteurs économiques, entre grands groupes et

⁵ Voir la note de think tank de décembre 2015 « Semences, une pépite française, des concentrés de valeurs » <https://www.agridees.com/publication/semences-une-pepite-francaise-des-concentres-de-valeurs/>

agriDébats

RÉFLÉCHIR • PARTAGER • AVANCER

startups. Les entreprises de la fertilisation développent également des partenariats avec d'autres acteurs de l'amont agricole au niveau international.

EVOLUTION DE L'OFFRE DES ENTREPRISES

Ces évolutions vers des organisations, des fonctionnements et des technologies innovantes font évoluer l'offre des entreprises, en réponses aux exigences sociétales, environnementales, réglementaires et économiques.

Ainsi, les produits proposés sont plus élaborés : Michel PRUD'HOMME parle de « décommoditisation » des produits fertilisants, Franck GARNIER parle « d'agriculture combinatoire ». Les entreprises de l'agrochimie, des semences et des engrais s'orientent vers une offre de services, en complément de leur offre de produits.

Eric GELPE parle « d'étirement du métier » des assureurs. Par exemple, ces derniers cherchent davantage aujourd'hui à éviter que les sinistres ne surviennent, avec les outils de domotique ou de connectique par exemple, sortant du rôle de réparation traditionnel.

Marie-Cécile Damave
Responsable innovations et marchés

agriDées
RÉFLÉCHIR • PARTAGER • AVANCER